



## Le Président

Monsieur le Président de la République  
Palais de l'Elysée  
55, rue du Faubourg Saint-Honoré  
75800 PARIS

Paris le 20 août 2014

PS/ThB/MP 2014-244

*Objet : Projet de loi « croissance et pouvoir d'achat »*

Monsieur le Président de la République,

Dans la perspective du projet de loi « *croissance et pouvoir d'achat* » initié par Monsieur le Ministre de l'Economie, du redressement productif et du numérique, des mesures sont envisagées « *pour restituer aux français usagers des services des professions réglementées, le pouvoir d'achat qui leur manque* ». Trente-sept professions sont ainsi énumérées dans le rapport de l'Inspection générale des finances dont les huissiers de justice.

Concomitamment, depuis plusieurs semaines, la profession que j'ai l'honneur de représenter fait l'objet, dans la presse et par la voix de certains membres de votre Gouvernement et de sa majorité parlementaire, d'attaques répétées, gratuites et offensantes. Hier qualifiés de rentiers, aujourd'hui encore menacés d'être exclus du dispositif « *Crédit Impôt Compétitivité et Emploi* », nous vivons dans l'angoisse de nouvelles annonces qui viendraient encore porter le discrédit sur l'huissier de justice.

En effet, quelle incompréhension d'entendre vouloir remettre en cause l'essence même de notre rôle et de nos missions de service public. La perte de la signification, notamment envisagée par Monsieur le Ministre de l'Economie, du redressement productif et du numérique, au profit d'un seul opérateur privé sur l'ensemble du territoire français, aurait des conséquences dramatiques tant pour le justiciable que pour notre profession.

Sur le plan social, avec près de 9 millions d'actes par an, 1 766 études réparties sur l'ensemble du territoire, 3 174 huissiers, 120 huissiers salariés, environ 11 400 salariés collaborateurs, cette perte de la signification qui représente près de 50% du chiffre d'affaires en moyenne de nos études, entraînerait automatiquement la destruction de près de 8 000 emplois directs en majorité occupés par des femmes.

L'huissier de justice est également un acteur essentiel de l'aménagement et du développement de nos territoires. Si près de deux mille études venaient à disparaître, comment garantir un accès à la justice à l'ensemble de nos concitoyens, en particulier dans les zones rurales défavorisées ou dans les zones urbaines sensibles ? Là encore, les plus fragiles seraient les premières victimes de cette dérégulation sauvage.



Comment garantir aussi la sécurité juridique de nos justiciables et de nos entreprises en confiant une activité régaliennes, au cœur de notre pacte républicain et qui fait la fierté du modèle français, à des capitaux étrangers dont l'objectif unique sera la rentabilité ?

Ce sont les raisons pour lesquelles, Monsieur le Président, je me permets, par la présente correspondance, de vous prier de bien vouloir veiller à ce que les futurs principes du projet de loi fassent l'objet d'un véritable processus de concertation auquel, je le sais, vous êtes profondément attaché.

La Chambre nationale des huissiers de justice que je préside, a la volonté de travailler comme elle le fait depuis le début de mon mandat à la modernisation de la profession afin de la placer à l'avant-garde des acteurs du monde judiciaire ainsi que vous l'aviez rappelé à l'occasion du déjeuner organisé à l'Elysée le 4 décembre 2012 où vous aviez reçu les représentants des professions du droit.

En étroite collaboration avec Madame la Garde des Sceaux avec qui j'entretiens des relations de totale confiance, son directeur de Cabinet et ses services dévoués, j'ai anticipé ce projet de loi en engageant d'ores et déjà un travail de réflexion et de prospective, mon seul souci étant d'améliorer toujours et encore le service de la justice et celui de nos concitoyens.

Nous sommes donc prêts à dialoguer avec notre ministère de tutelle afin d'envisager les conditions optimales de rénovation nécessaire à la justice du XXIème siècle.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'expression de ma plus haute considération et de mon plus profond respect.

Patrick SANNINO